

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

**5<sup>ème</sup> RÉUNION DE 2011**

**Séance du 17 novembre 2011**

CG 11/5<sup>ème</sup>/III-07

*L'an deux mil onze, le 17 novembre, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

*Présents : MM, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié ;*

*Absents excusés ayant donné procuration de vote : MM. Albert, Astoul, Cambon, Marty Michel et Moignard.*

**ACQUISITION DE TABLETTES TACTILES POUR LA MISE A  
DISPOSITION DE RESSOURCES NUMERIQUES DANS LES  
BIBLIOTHEQUES DU RESEAU DEPARTEMENTAL**

---

**1- Contexte**

Au mois de juin, la Médiathèque départementale s'est associée à la bibliothèque municipale de Toulouse, la bibliothèque d'agglomération d'Albi et le Centre Régional des Lettres de Midi-Pyrénées pour constituer un groupe de pilotage régional et déposer un dossier permettant de répondre à l'appel à projet lancé par le Ministère de la Culture pour le développement de services innovants dans les bibliothèques territoriales françaises.

L'objectif du projet est de contribuer au développement de nouveaux usages en bibliothèques, en proposant au public de tester des ressources et des services numériques « innovants » encore peu ou pas développés (mise à disposition de contenus numériques variés sur des tablettes tactiles de différents modèles). Ce projet étant mis en place à titre expérimental, la notion de transférabilité est ici primordiale, Un document de synthèse présentant les différentes étapes de l'opération sera donc rédigé par le groupe de pilotage régional en 2012 afin de rendre compte de cette expérience.

Ainsi, toute structure souhaitant mettre en place ce genre de projet pourra se référer à ce « guide pratique ».

## **2- Déroulement de l'expérimentation régionale**

Le dossier déposé auprès du Ministère de la Culture a obtenu une suite favorable et s'est vu attribuer l'obtention d'une subvention de **15 000 euros**, consacrée en majeure partie à l'acquisition des ressources.

Outre cette aide, il s'avère que l'achat des tablettes tactiles peut être subventionnée à hauteur de 75 % par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.). Pour le Conseil Général de Tarn-et-Garonne, **10 000 euros** pourraient être consacrés à l'opération, **soit 2500 Euros réellement à la charge du Département**. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Subvention D.R.A.C.	7 500 Euros (75 %)
Autofinancement	2 500 Euros (25 %)
Coût total du projet	10 000 Euros

L'acquisition des tablettes tactiles (parc d'une quinzaine de tablettes de type iPad et Android) ainsi que le choix des contenus à proposer au public devraient intervenir avant la fin de l'année, pour un lancement de cette expérimentation dès le mois de janvier, jusqu'au mois de septembre 2012.

## **3- L'expérimentation en Tarn-et-Garonne**

L'ensemble des communautés de communes du département ayant adopté le Schéma Départemental de Lecture Publique a été sollicité par courrier électronique pour poser leur candidature.

Deux réseaux ont manifesté d'emblée un réel intérêt pour le projet : **la Communauté de Communes du Sud Quercy de Lafrançaise et la Communauté de Communes du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron**.

Ces deux réseaux, outre la motivation de leur personnel, ont l'avantage d'avoir en interne un informaticien très au fait des nouvelles technologies, qui facilitera la mise en place des processus de médiation et constitue une aide non négligeable pour la résolution d'éventuels problèmes techniques du matériel mis à disposition.

Les deux réseaux sélectionnés seront associés aux différentes étapes de l'expérimentation : test et choix des ressources, construction des processus de médiation, évaluation du dispositif et bilan de l'opération ...

Le matériel, acquis par le Conseil général dans le cadre de cette opération, pourra par la suite être mis à disposition d'autres réseaux de bibliothèques afin de prolonger cette expérimentation.

Je vous serais obligé de bien vouloir délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## LE CONSEIL GENERAL

- Approuve les modalités de participation du Conseil Général relatives à l'acquisition de tablettes tactiles pour la mise à disposition de ressources numériques dans les bibliothèques du réseau départemental telles que présentées ;
- Autorise à cet effet, Monsieur le Président à solliciter la participation de la D.R.A.C. pour cette expérimentation, selon le plan de financement suivant :

Subvention D.R.A.C.	7 500 Euros (75 %)
Autofinancement	2 500 Euros (25 %)
Coût total du projet	10 000 Euros

- Précise que les deux réseaux sélectionnés – la communauté de communes du Sud Quercy de Lafrançaise et celle du Quercy Rouergue et gorges de l'Aveyron- seront associés aux différentes étapes de l'expérimentation : test et choix des ressources, construction des processus de médiation, évaluation du dispositif et bilan de l'opération ... ;
- Inscrit un crédit 10 000 € sur l'article 21838, sous-fonction 313 du budget départemental, ainsi qu'une recette correspondante de 7 500 € (DRAC).

Adopté à l'unanimité.

Le Président,